0.a. Objectif

Objectif 6: Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

0.b. Cible

Cible 6.5: D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient

0.c. Indicateur

Indicateur 6.5.1: Degré de mise en oeuvre de la gestion intégrée des ressources en eau

0.e. Mise à jour des métadonnées

Dernière mise à jour : 7 novembre 2019

0.f. Indicateurs connexes

Indicateurs connexes

Comme il mesure le degré de mise en œuvre d'un environnement favorable à une meilleure gestion des ressources en eau, il soutient directement les autres objectifs de résultats de l'ODD 6 (6.1-6.6). Pour ce faire, il fournit aux pays des informations complémentaires sur le contexte et les explications possibles des progrès réalisés sur d'autres objectifs, et souligne les obstacles et les moyens d'atteindre les autres objectifs. Il soutient également directement les objectifs de mise en œuvre 6.a et 6.b, car la désagrégation est possible de fournir des données sur le financement (6.a) et la participation des parties prenantes (6.b). Au-delà de l'ODD 6, l'indicateur 6.5.1 a des liens avec un certain nombre d'autres cibles à travers les ODD, car la gestion intégrée des ressources en eau vise à intégrer les exigences et les impacts sur les ressources en eau et les écosystèmes liés à l'eau d'un certain nombre de ODD différents et de leurs objectifs, y compris : la pauvreté (1.4); l'agriculture (2,3); l'éducation (4,7); genre (5,5); énergie (7,1); travail (8,5); égalité (10,2); zones urbaines (11,3); changement climatique (13,2); écosystèmes (15,9); gouvernance (16.3, 16.5-16.7) (ONU-Eau 2016).

0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

Information institutionnelle

Organisation(s):

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

2.a. Définition et concepts

Concepts et définitions

Définition:

L'indicateur 6.5.1 est 'degré de mise en œuvre intégrée de la gestion des ressources en eau (0-100)'. Il mesure les étapes de développement et de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (IWRM), sur une échelle de 0 à 100, en six catégories (voir la section Justification). Le score de l'indicateur est calculé à partir d'une enquête par pays avec 33 questions, chaque question ayant été notée sur la même échelle de 0 à 100.

La définition de l'IWRM est basée sur une définition convenue au niveau international et est universellement applicable. L'IWRM a été officiellement créé en 1992 et est défini comme ", un processus qui favorise le développement et la gestion coordonnés de l'eau, des terres et des ressources connexes afin de maximiser le bien-être économique et social de manière équitable sans compromettre la durabilité des écosystèmes vitaux." (GWP 2010).

La méthode s'appuie sur les rapports officiels de l'ONU sur l'état de l'IWRM, de 2008 et 2012, du Plan de mise en œuvre de Johannesburg du Sommet mondial des Nations Unies pour le développement durable (1992).

Concepts:

Le concept d'IWRM est mesuré en 4 sections principales, chacune représentant la dimension clé de l'IWRM :

- 1. Environnement habilitant : cela inclut les politiques, les lois, les plans et les stratégies qui créent l'environnement habilitant '' pour l'IWRM.
- 2. Institutions et participation : comprend l'éventail et les rôles des institutions politiques, sociales, économiques et administratives qui aident à soutenir la mise en œuvre de l'IWRM.
- 3. Instruments de gestion : Outils et activités qui permettent aux décideurs et aux utilisateurs de faire des choix rationnels et éclairés entre des actions alternatives.
- 4. Financement : Budgétisation et financement mis à disposition et utilisés pour le développement et la gestion des ressources en eau à partir de diverses sources.

L'indicateur est basé sur une enquête nationale structurée autour de ces quatre sections principales. Chaque section est divisée en deux parties : les questions concernant le niveau national '' et 'Autres niveaux' respectivement. ' D'autres niveaux' incluent les sous-nationaux (y compris les provinces/ États pour les pays fédérés), le niveau des bassins et le niveau transfrontalier, le cas échéant. Ces deux parties traitent du libellé de l'objectif 6.5 'implémenter [IWRM] à tous les niveaux …'.

3.a. Sources de données

Page: 2 of 11

Sources de données

Description:

Le gouvernement national est responsable du suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'ODD 6.5 et en est propriétaire. Le gouvernement confiera à un ministère la responsabilité principale de superviser cette enquête, qui sera chargé de coordonner le processus national de surveillance et de production de rapports de l'IWRM. Comme les questions de gestion de l'eau recoupent un grand nombre de secteurs, souvent supervisés par différents ministères et autres organes administratifs au niveau national ou autre, le processus doit être inclusif. Les principales parties prenantes devraient être impliquées afin de contribuer à des réponses bien informées et objectives à l'enquête.

Le ministère est invité à désigner un point focal national "IWRM", qui peut ou non être un fonctionnaire du gouvernement. L'ONU fournira un soutien si nécessaire et possible. Les étapes suivantes ne sont proposées qu'à titre d'orientation, car c'est aux pays de décider quel processus ou processus répondreait le mieux à leurs besoins. Il convient également de noter que les étapes suivantes représentent une approche 'ladder', en ce que l'achèvement de toutes les étapes mènera généralement à un indicateur plus robuste. Toutefois, il n'est peut-être pas possible ou nécessaire que tous les pays terminent toutes les étapes.

- 1. Le ministère responsable ou le point focal de l'IWRM communique avec d'autres ministères/organismes pertinents pour compiler les réponses au questionnaire. Chaque option de réponse possible a un score qui sera utilisé pour calculer le score global de l'indicateur.
- 2. Le projet de sondage terminé est examiné par les intervenants gouvernementaux. Ces parties prenantes pourraient inclure les acteurs des secteurs liés à l'eau, tels que l'agriculture, l'énergie, l'approvisionnement en eau et l'environnement, ainsi que la gestion de l'eau à différents niveaux administratifs. Ce processus peut être électronique (p. ex. par courriel) et/ou par le biais d'ateliers.
- 3. Le projet d'enquête révisé est validé lors d'un atelier multipartite. Outre les représentants du gouvernement, ces intervenants pourraient comprendre des associations d'usagers de l'eau, du secteur privé, des groupes d'intérêt qui s'intéressent à l'environnement, à l'agriculture, à la pauvreté et au milieu universitaire. Le processus proposé se fait par le biais d'un atelier, mais d'autres moyens de consultation, par exemple le courriel ou l'appel en ligne pour les présentations publiques, pourraient être envisagés. Notez que les étapes 2 et 3 pourraient être combinées si désiré.
- 4. Le ministère responsable ou le point focal de l'IWRM discute avec les fonctionnaires concernés et consolide l'entrée dans une version finale. Cette version est à la base du calcul du degré de mise en œuvre de l'IWRM (0-100) pour les rapports mondiaux.
- 5. Le ministère responsable soumet le score final de l'indicateur à l'Office national des statistiques chargé de compiler toutes les données cibles nationales des ODD.

Sur la base de l'enquête nationale, ONU-Eau préparera périodiquement des rapports de synthèse aux niveaux régional et mondial afin de fournir des progrès globaux dans l'atteindre l'objectif 6.5 des ODD.

Couverture temporelle : Un cycle de déclaration de trois ans est recommandé.

3.b. Méthode de collecte des données

Processus de collecte:

Les homologues officiels au niveau national supervisent le processus de validation et de consultation.

L'enquête a été conçue de manière à ce que l'indicateur soit comparable entre les pays et les périodes. Aucun ajustement n'est prévu.

3.c. Calendrier de collecte des données

Calendrier

Collecte de données :

janvier – mai 2020 (5 mois).

3.d. Calendrier de diffusion des données

Publication des données :

1er trimestre 2021

3.e. Fournisseurs de données

Fournisseurs de données

Les informations requises pour répondre à l'enquête doivent être détenues par les fonctionnaires responsables de la gestion des ressources en eau dans le pays, et doivent être étayées par des documents officiels. Par exemple, le ministère de l'eau en coordination avec le ministère de l'environnement, le ministère des finances, le ministère de la planification, le ministère des terres et de l'agriculture, le ministère de l'industrie et des mines, etc. Voir également la section ' des sources de données ' ci-dessus. Au minimum, un petit groupe de fonctionnaires peut être en mesure de remplir l'enquête. Cependant, ces fonctionnaires peuvent appartenir à différentes autorités gouvernementales, et une coordination sera nécessaire pour déterminer et valider les réponses à chaque question. Une participation accrue des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales à la validation des scores des questions permettra d'obtenir un score d'indicateur plus solide et facilitera le suivi des progrès dans le temps.

3.f. Compilateurs des données

Compilateurs de données

Le PNUE et les partenaires de l'ONU-Eau, dans le cadre de l'initiative de l'ONU-Eau sur le suivi intégré du ODD 6.

4.a. Justification

Raison d'être:

L'indicateur fournit une mesure directe des progrès réalisés dans la première partie de la cible 6.5 "... mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux ...". Le score de l'indicateur fournit un moyen facile et compréhensible de mesurer les progrès vers la cible, avec '0' interprété comme une absence de mise en œuvre de la GIRE, et '100' interprété comme une mise en œuvre complète de la GIRE.

Pour faciliter l'interprétation et la comparaison, les résultats des indicateurs peuvent être classés comme suit :

Degré de mise en œuvre	Fourchette de points	Interprétation générale pour la note globale de la GIRE
Très élevé	91 - 100	La grande majorité des éléments de la GIRE sont pleinement mis en œuvre, les objectifs sont systématiquement atteints et les plans et programmes sont périodiquement évalués et révisés.
Haut	71 - 90	Les objectifs de la GIRE des plans et programmes sont généralement atteints, et la couverture géographique et l'engagement des parties prenantes sont généralement bons.
Medium- high	51 - 70	La capacité de mettre en œuvre les éléments de la GIRE est généralement adéquate, et ces éléments sont généralement mis en œuvre dans le cadre de programmes à long terme.
Medium- low	31 - 50	Les éléments de la GIRE sont généralement institutionnalisés et leur mise en œuvre est en cours.
Faible	11 - 30	La mise en œuvre des éléments de la GIRE a généralement commencé, mais avec une adoption limitée dans tout le pays et un engagement potentiellement faible des groupes de parties prenantes.
Très faible	0 - 10	Le développement des éléments de la GIRE n'a généralement pas commencé, ou est au point mort.

Le concept de l'enquête est qu'elle fournit suffisamment d'informations pour être réellement utile aux pays pour déterminer leurs progrès vers l'objectif, et par ce biais, les différents aspects de la GIRE. Un équilibre a été recherché entre la fourniture d'informations suffisantes pour couvrir les principes de base de la GIRE, et donc fournir une valeur d'indicateur solide, et ne pas surcharger les pays avec des exigences de rapport inutiles.

Les pays sont encouragés à fournir des informations supplémentaires sur chaque question, qui peuvent aider à qualifier leur choix de score, et/ou à replacer ce score dans leur contexte national.

L'indicateur 6.5.1 est étayé par l'indicateur 6.5.2 "Proportion de la zone du bassin transfrontalier faisant l'objet d'un arrangement opérationnel de coopération dans le domaine de l'eau ", qui porte directement sur la partie de la cible 6.5 " ..., y compris par le biais de la coopération transfrontalière, le cas échéant ".

4.b. Commentaires et limites

Commentaires et limitations:

Le défi de la subjectivité dans les réponses associées à ce type d'enquête est abordé de plusieurs manières :

Les projets de réponse sont examinés par un certain nombre de parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales dans le cadre d'un processus ouvert, inclusif et transparent.

 Les pays sont encouragés à fournir des informations complémentaires pour qualifier leurs réponses et/ou les replacer dans le contexte national.
Des lignes directrices sont fournies pour chacune des quatre sections principales, chaque question et chacun des six seuils pour chaque question, afin de garantir que les réponses soient aussi objectives que possible et comparables entre les pays et entre les périodes de déclaration.

Pour obtenir des indicateurs solides, il faut un processus national impliquant un large éventail de parties prenantes, ce qui demandera un certain temps et des ressources. L'avantage de cette approche est qu'elle met en place un processus qui tient compte de la nature intégrée et indivisible des objectifs des ODD, tout en soulignant l'importance de " ne pas laisser de côté. "

4.c. Méthode de calcul

Méthodologie

Méthode de calcul:

- 1. L'enquête contient 33 questions réparties dans les quatre grandes sections décrites ci-dessus.
- 2. Chaque question reçoit une note entre 0 et 100, par tranche de 10, en fonction des descriptions des seuils pour les 6 catégories suivantes :
 - Très faible (0)
 - Faible (20)
 - Moyen-faible (40)

- Moyen-élevé (60)
- Haut (80)
- Très élevé (100)

Il convient de noter que des orientations sont fournies pour chaque seuil de chaque question, afin de garantir des résultats objectifs et comparables.

- 3. La moyenne non pondérée des scores des questions dans chacune des quatre sections est calculée pour donner un score de 0-100 pour chaque section, arrondi au nombre entier le plus proche.
- 4. Les notes de section (arrondies au nombre entier le plus proche), sont moyennées (non pondérées), et arrondies au nombre entier le plus proche, pour donner la note de l'indicateur, exprimée par un nombre entre 0 et 100.

4.f. Traitement des valeurs manquantes (i) au niveau national et (ii) au niveau régional

Traitement des valeurs manquantes :

• Au niveau national :

L'indicateur et l'enquête ont été conçus pour tous les pays afin de pouvoir soumettre une valeur d'indicateur. Un certain nombre de pays n'ont pas soumis d'enquête lors du dernier cycle de collecte de données, notamment les États fragiles/pays en conflit ou les petits États insulaires en développement. Il est donc estimé que le nombre de réponses des pays dans le cadre du processus des ODD sera supérieur à 90 %. Les estimations pour les pays n'ayant pas répondu à l'enquête ne seront donc pas faites.

• Au niveau régional et mondial :

On estime que le nombre de réponses des pays dépassera 90 %. Cette couverture des données sera considérée comme représentative des agrégats mondiaux. Les estimations pour les pays ne répondant pas à l'enquête ne seront donc pas faites.

4.g. Agrégations régionales

Agrégats régionaux :

Conformément au principe de l'Agenda 2030 " qui consiste à ne laisser personne derrière ", les valeurs régionales et mondiales seront basées sur des moyennes simples et non pondérées des scores des pays. Les scores des pays seront présentés comme un nombre entier, et les moyennes régionales et mondiales seront également présentées comme un nombre entier. Les moyennes mondiales seront basées sur les valeurs des pays, et non sur les moyennes régionales.

Les valeurs régionales peuvent être rassemblées par les organismes régionaux responsables des ressources en eau dans la région, tels que le Conseil ministériel africain sur l'eau (AMCOW), l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO).

Page: 7 of 11

4.h. Méthodes et instructions à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national

Méthodes et orientations mises à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national :

- 1. Points focaux nationaux sélectionnés par chaque pays.
- 2. La collecte des données se fait par le biais d'un simple questionnaire de 33 questions, au format MS Word. Les réponses à chaque question sont données sur une échelle de 0 100, par incréments de 10. Les descriptions des seuils sont données pour six seuils entre 0 et 100.
- 3. Les points focaux nationaux sont chargés de coordonner un processus national visant à engager les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales, selon le contexte de chaque pays, à élaborer des projets de réponses et à finaliser les réponses. Cela peut se faire par courrier électronique, ateliers et avis en ligne.
- 4. Les documents suivants sont disponibles pour les points focaux nationaux en 7 langues (anglais, espagnol, français, arabe, russe, chinois, portugais), sur le site http://iwrmdataportal.unepdhi.org : l'enquête (MS Word), un guide de suivi détaillé, une présentation PowerPoint et un enregistrement vidéo. En outre, les points focaux peuvent accéder aux documents suivants : les enquêtes de référence de 2017 et les résumés des résultats de 2 pages (pour 172 pays) ; et les rapports des ateliers de 2017 (pour 36 pays).

Des explications détaillées sont fournies dans le guide de suivi et dans l'enquête elle-même. L'enquête contient : une introduction et une explication générales ; un glossaire ; une introduction et un glossaire dans chacune des quatre sections ; des descriptions des seuils pour six seuils pour chaque question ; et un certain nombre de notes de bas de page pour expliquer certains aspects des questions ou des descriptions des seuils. Tous les documents peuvent être téléchargés à partir du site http://iwrmdataportal.unepdhi.org. En outre, un service d'assistance dédié est disponible à tout moment pour fournir une assistance. Le service d'assistance est accessible par courrier électronique iwrmsdg651@un.org.

4.j. Assurance de la qualité

Assurance de la qualité :

Les lignes directrices suivantes sont à la disposition de toutes les personnes impliquées dans l'assurance qualité pour 6.5.1.

Processus:

- 1. Désigner la personne responsable de l'AQ pour une réponse d'un pays une fois qu'elle est soumise pour la première fois.
- 2. Accuser réception et informer le pays du processus d'assurance qualité.
- 3. Mettre à jour la feuille de calcul de l'AQ, en indiquant la date de réception et l'auteur de la soumission.
- 4. Télécharger le projet d'enquête (MS Word) dans le dossier Dropbox.
- 5. Effectuez TOUS les contrôles décrits ci-dessous.
- 6. En cas de divergence, veuillez vous adresser à vos collègues du PNUE-DHI.
- 7. Une fois l'action convenue, répondre aux pays.
- 8. Effectuer toutes les vérifications sur chaque version ultérieure du questionnaire jusqu'à ce que tous les problèmes de qualité soient résolus et que le questionnaire soit marqué 'final '. 850]

Vérifications:

- 1. Point focal : Confirmez que la personne qui soumet la demande est le point focal national officiel. Si ce n'est pas le cas, toute réponse doit également ajouter le point focal national dans le CC.
- 2. Réponses aux questions :
- 3. Réponses à toutes les questions. Selon les directives officielles, il convient de répondre à toutes les questions (soit par une note, soit par s.o.).
- 4. Les notes vont de 0 à 100, par tranches de 10.
- 5. Vérifiez que s.o. (sans objet) est utilisé de manière appropriée.
- 6. Champs de texte libre : Dans les champs "'Description du statut " et "Avancée " pour chaque question, vérifiez que le texte libre a un sens dans le contexte de la note (et vice versa).
- 7. Calculs : Vérifiez que les moyennes des sections et la note finale sont arrondies au nombre entier le plus proche et corrigez-les, en utilisant la feuille de calcul de l'assurance qualité sur Dropbox. Remplissez les réponses données dans les colonnes M AX, et les différences sont calculées automatiquement dans les colonnes C G. Si la différence est supérieure à +/- 0,5, les cellules sont automatiquement surlignées en rouge en utilisant un formatage conditionnel.
- 8. Comparer avec la ligne de base de 2017 : Si possible, comparer avec l'enquête de référence de 2017 (pour 172 pays) et en discuter avec des collègues si nécessaire.
- 9. Questions transfrontalières:
- 10. Voir le tableau 'bassins transfrontaliers ' de l'annexe B. Une liste complète des bassins transfrontaliers peut être trouvée ici : http://twap-rivers.org/indicators/Report.ashx?type=IndicatorResultsSummary.
- 11. Allez à la dernière feuille de travail/onglet pour voir les pays de chaque bassin. Consultez également les cartes ici : http://twap-rivers.org/indicators/ pour voir si le bassin est susceptible d'être important pour ce pays, ou s'il n'y a qu'une petite partie du bassin dans leur pays (auquel cas ils peuvent ne pas l'énumérer).
- 12. Vérifiez les questions transfrontalières : 1.2c, 2.2e ; 3.2d ; et 4.2c, et voyez si elles ont un sens dans le contexte du pays. Les pays insulaires doivent donner 'n/a ' pour toutes ces questions

Toutes les données sont fournies par chaque pays et sont donc entièrement détenues par les pays. Chaque pays entreprend une consultation des parties prenantes, à un niveau approprié compte tenu des ressources et des capacités dont il dispose, afin de s'assurer que les données sont acceptées et appropriées dans le pays. Des conseils sur les processus de consultation sont fournis dans le guide de suivi et par le biais du powerpoint et de la vidéo d'introduction pour les points focaux (tous les documents sont disponibles sur http://iwrmdataportal.unepdhi.org).

5. Disponibilité des données et désagrégation

Disponibilité des données

Description:

Nombre total de pays : 172 (89 % des États membres des Nations unies) (PNUE 2018)

La région est couverte (groupements régionaux de la DSNU) : suivi du nombre de pays avec des données / total des pays de la région (à partir de 2017) ; suivi du pourcentage de pays avec des données.

Australie et Nouvelle-Zélande: 2/2; 100%

Page: 9 of 11

Asie centrale et du Sud : 10/14 ; 71%

Asie de l'Est et du Sud-Est : 13/16 ; 81%

Europe et Amérique du Nord : 43/45 ; 96%

Amérique latine et Caraïbes : 29/33 ; 89%

Afrique du Nord et Asie occidentale : 22/23 ; 96%

Océanie (hors Australie et Nouvelle-Zélande): 8/12; 67%

Afrique subsaharienne : 45/48 ; 94%

Monde: 172/193: 89%

Séries chronologiques:

Pré-SDG: 2008, 2012 (ONU-Eau 2008, 2012).

ODD période : 2017 (UNEP 2018).

Tous sur le portail GIRE (http://iwrmdataportal.unepdhi.org)

Désaggrégation:

La force de l'indicateur réside dans la possibilité de désagréger le score du pays dans les quatre dimensions principales de la GIRE, et en fonction des questions de l'enquête. Cela permet aux pays d'évaluer rapidement les aspects de la GIRE qui progressent bien et ceux qui nécessitent des efforts accrus pour atteindre l'objectif.

La nature de la cible, de l'indicateur et de l'enquête ne se prête pas à une ventilation par sexe, tranche d'âge, revenu, etc. Cependant, l'égalité sociale fait partie intégrante de la GIRE, et certaines questions portent directement sur des aspects tels que le genre, les groupes vulnérables, la couverture géographique et la large participation des parties prenantes au développement et à la gestion des ressources en eau. Ces questions donnent une indication de la situation nationale et infranationale en matière d'égalité sociale.

6. Comparabilité / Dérogation des normes internationales

Sources des divergences :

Comme décrit dans la section "Sources de données" ci-dessous, il n'y aura pas de données estimées au niveau international, toutes les données devant être produites par les pays.

7. Références et documentation

Références

Page: 10 of 11

URL:

http://iwrmdataportal.unepdhi.org

Il contient le dernier instrument d'enquête, le guide de suivi et tous les documents d'appui.

Références:

- AMCOW 2018 : Rapport sur l'état de la mise en œuvre de la gestion des ressources en eau en Afrique : un rapport régional pour l'indicateur 6.5.1 du ODD sur la mise en œuvre de la GIRE.
- PNUE 2018 : Progrès en matière de gestion intégrée des ressources en eau. Base de référence mondiale pour l'ODD 6 Indicateur 6.5.1 : degré de mise en œuvre de la GIRE.
- -Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (2019). Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau dans la région arabe : Progrès sur l'indicateur ODD 6.5.1.
- Initiative de l'ONU-Eau sur la surveillance intégrée du SDG 6 http://sdg6data.org
- ONU-Eau, 2016 : Les liens entre l'eau et l'assainissement dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Genève.

Page: 11 of 11